



LES NANTIS ET LES DÉMUNIS

*L'inégalité profonde et obstinée
au Canada*



INSTITUT
BROADBENT
INSTITUTE

Septembre 2014

INTRODUCTION

La part croissante de revenu du 1 % le mieux nanti de la population est une préoccupation de premier plan pour plusieurs chercheurs universitaires et décideurs politiques¹. Toutefois, lorsqu'on étudie la richesse comme une mesure de l'inégalité, cela permet d'avoir une meilleure vue de l'ensemble des ressources économiques allant au-delà du revenu disponible pour un individu ou une famille².

Le revenu est le montant d'argent qu'un individu ou une famille gagne chaque année, tandis que la richesse représente sa valeur nette : la valeur totale de ses avoirs moins ses dettes.

Ce rapport, qui discute de l'angle plus large de l'inégalité de la richesse en se basant sur de nouvelles données de Statistique Canada fournies à l'Institut Broadbent, démontre que de profondes inégalités persistent³. Cette distribution inégale, particulièrement entre les 10 % les plus pauvres et les plus riches de la population, contredit les dires de ceux qui soutiennent que les Canadiens de toutes les classes sociales s'enrichissent⁴.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les nouvelles données de Statistique Canada démontrent qu'il y a toujours de profondes inégalités au pays, puisque la richesse est fortement concentrée chez les 10 % les plus riches de la population, tandis que les 10 % les plus pauvres ont plus de dettes et moins d'actifs⁵. Par ailleurs, la majorité des Canadiens ne possèdent presque pas d'actifs financiers, mis à part leur pension de retraite.

- Les Canadiens faisant partie des 10 % les plus riches détenaient presque la moitié (47,9 %) de la richesse en 2012.
- En 2012, les Canadiens faisant partie des 30 % les moins riches détenaient moins de 1 % de toute la richesse; les Canadiens faisant partie des 50 % les moins riches détenaient moins de 6 % de la richesse du pays.
- La valeur nette médiane des 10 % les plus riches était de 2 103 200 \$ en 2012. Ce chiffre a augmenté de 620 600 \$ (41,9 %) depuis 2005. Par comparaison, la valeur nette médiane des 10 % les plus pauvres était de moins 5 100 \$ en 2012, une diminution de plus de 150 % par rapport à une valeur de moins 2 000 \$ en 2005.
- Les 10 % les plus riches détenaient près de 6 \$ pour chaque 10 \$ (59,6 %) d'actifs financiers, excluant les pensions de retraite. Ce chiffre est plus élevé que pour l'ensemble des 90 % des Canadiens les moins riches. La moitié la plus pauvre de la population détenait moins de 6 % des actifs financiers, et les 70 % les plus pauvres de la population en détenaient seulement 16 %.
- La concentration de richesses chez les 10 % les mieux nantis est plus forte en Colombie-Britannique, à 56,2 %, et plus faible dans le Canada atlantique (31,7 %) et au Québec (43,4 %). L'inégalité de la richesse est également en générale moins prononcée dans les provinces de l'Atlantique et au Québec.

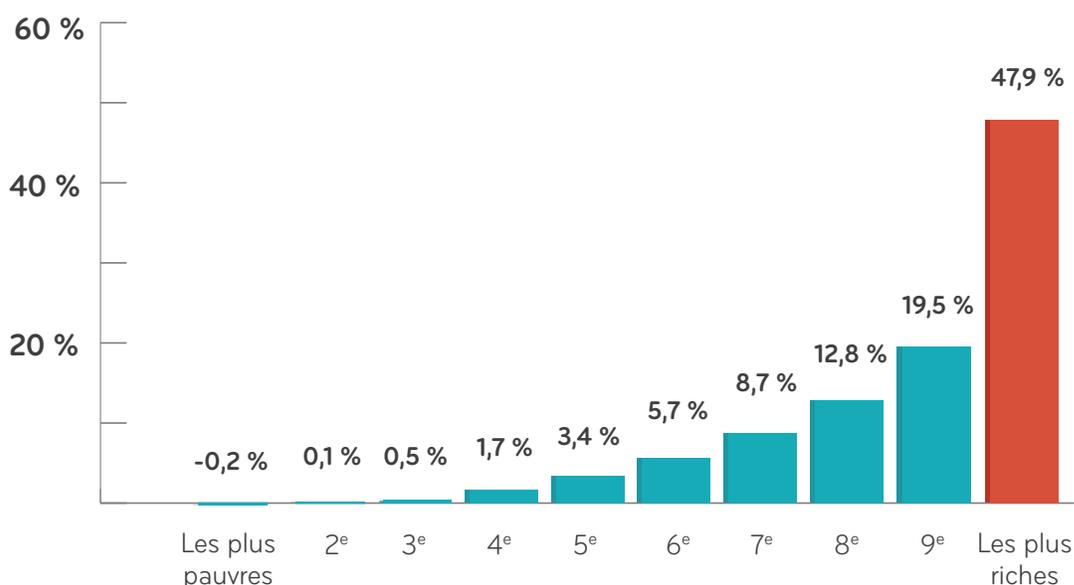
NOUVELLES DONNÉES SUR LA DISTRIBUTION DE LA RICHESSE

Statistique Canada a publié son Enquête sur la sécurité financière (ESF) en février 2014, qui fournit des renseignements sur les avoirs des familles canadiennes (par exemple les avoirs immobiliers et financiers), leurs dettes et leur richesse nette⁶. Le sondage a également confirmé que la richesse, définie comme la richesse nette, est très inégalement distribuée au Canada⁷.

Toutefois, ce rapport fournit seulement des détails pour des segments de 20 % de la population, appelés des quintiles. L'Institut Broadbent a obtenu de nouvelles données de l'agence qui fournissent plus de détails sur la distribution de la richesse. Ce rapport présente des données sur la distribution des revenus par tranches de 10 % de la population (appelés déciles)⁸.

Ces nouvelles données fournissent plus d'informations sur la concentration de la richesse et sa distribution, particulièrement en ce qui concerne l'écart entre les familles canadiennes faisant partie des 10 % les plus riches et les plus pauvres.

TABLEAU 1 – DISTRIBUTION DE LA RICHESSE AU CANADA PAR DÉCILE, 2012



En 2012, les 10 % de Canadiens les plus riches détenaient près de la moitié (47,9 %) de toute la richesse (voir Tableau 1).

Le deuxième décile le plus riche détenait 19,5 % de la richesse. Cette donnée est importante puisqu'elle démontre que la richesse est très concentrée, même au haut de l'échelle. Les 10 % des Canadiens les plus riches contrôlent presque 7 \$ sur 10 \$ détenus par les 20 % les plus riches.

Il est important de souligner que certains économistes, par exemple l'associé de recherche de l'Institut Broadbent Lars Osberg, notent depuis longtemps que les données d'enquêtes sur les ménages telles que l'Enquête sur la sécurité financière minimisent la concentration de la richesse au haut de l'échelle puisque le très petit nombre de familles qui possèdent une très grande partie de la richesse ne participent généralement pas à de telles enquêtes. Selon des études précédentes, Mr. Osberg estime que la part de la richesse détenue par les personnes faisant partie du 1 % le plus riche de la population pourrait être de 20 %⁹.

“Les 30 % les moins riches de la population possèdent ensemble moins de 1 % de toute la richesse, tandis que les 50 % les moins riches en possèdent moins de 6 %.”

Cependant, ce qui est encore plus frappant, c'est la découverte du fait que les 30 % les moins riches de la population possèdent ensemble moins de 1 % de toute la richesse, tandis que les 50 % les moins riches en possèdent moins de 6 %.

Par ailleurs, les variations temporelles de la part de richesse varient selon le décile (voir Tableau 2). Depuis 1999, les quatre derniers déciles ont tous vu leur part de richesse diminuer. La part de richesse des 10 % les plus riches a aussi diminué légèrement, passant de 49,6 % en 1999 à 47,9 % en 2012.

TABLEAU 2 – PART DE LA RICHESSE (VALEUR TOTALE NETTE) PAR DÉCILE

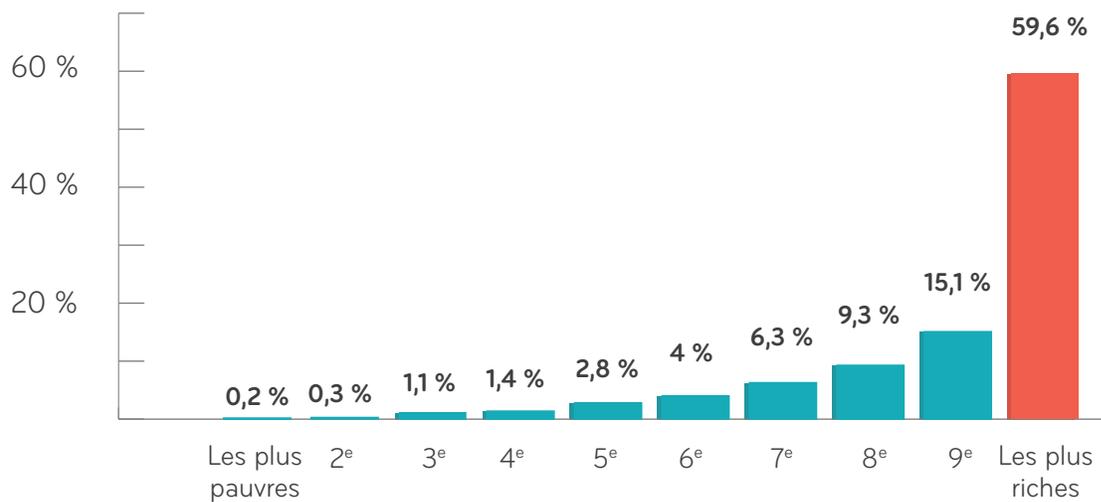
Décile	1999	2005	2012
Décile le plus pauvre	-0,3 %	-0,3 %	-0,2 %
Deuxième décile	0,2 %	0,1 %	0,1 %
Troisième décile	0,7 %	0,6 %	0,5 %
Quatrième décile	1,9 %	1,6 %	1,7 %
Cinquième décile	3,3 %	3,2 %	3,4 %
Sixième décile	5,5 %	5,2 %	5,7 %
Septième décile	8,1 %	8,1 %	8,7 %
Huitième décile	12,0 %	12,2 %	12,8 %
Neuvième décile	18,9 %	18,3 %	19,5 %
Décile le plus riche	49,6 %	50,9 %	47,9 %

La part de richesse a connu une croissance modeste pour les cinquième et neuvième déciles, mais chacun de ces groupes a connu une augmentation de sa part de richesse de moins de 1 %.

Ces données démontrent aussi que les 10 % des Canadiens les plus riches détiennent une part encore plus importante des actifs financiers lorsque les pensions de retraite sont exclues de l'analyse. Ces actifs comprennent, sans s'y limiter, les stocks, les obligations, les fonds communs, les fonds de placement, les fiducies de revenu et les comptes d'épargne libres d'impôt. Les 10 % les plus riches contrôlaient presque 6 \$ pour chaque 10 \$ (59,6 %) de ce type d'actifs en 2012, ce qui est une part plus importante que le 90 % restant de la population (voir Tableau 3).

De plus, la moitié la moins riche de la population détenait moins de 6 % de tous les actifs financiers, et les 70 % les moins riches en détenaient seulement 16 %. Cette distribution inégale des actifs financiers contredit les rapports qui brossent un portrait idyllique de la reprise économique d'après la récession pour les Canadiens.

TABLEAU 3 – DISTRIBUTION D'ACTIFS FINANCIERS (EXCLUANT LES PENSIONS DE RETRAITE) PAR DÉCILE, 2012



En 2012, la valeur nette médiane des familles (c'est-à-dire que la moitié des familles gagnent plus et la moitié gagnent moins) était de 2 103 200 \$ pour les 10 % les plus riches de la population. Ce chiffre a augmenté de 620 600 \$ ou 41,9 % depuis 2005, alors que la médiane se chiffrait à 1 482 600 \$. La valeur nette médiane de ces familles était seulement de 1 158 800 \$ en 1999 (en dollars constants de 2012).

L'Enquête sur la sécurité financière publiée par Statistique Canada en février démontrait que les 20 % les plus pauvres avaient une valeur nette médiane de 1 100 \$ en 2012. Même si ce chiffre est bas, il est tout de même positif. De nouvelles données démontrent que le 10 % les plus pauvres avaient une valeur nette médiane de moins 5 100 \$, ce qui signifie qu'ils devaient davantage que ce qu'ils détenaient en actifs financiers. La valeur nette médiane de ce groupe le plus pauvre a diminué de plus de 150 % par rapport à une valeur de moins 2 000 \$ en 2005, et de 200 % par rapport à une valeur de moins 1 700 \$ en 1999.

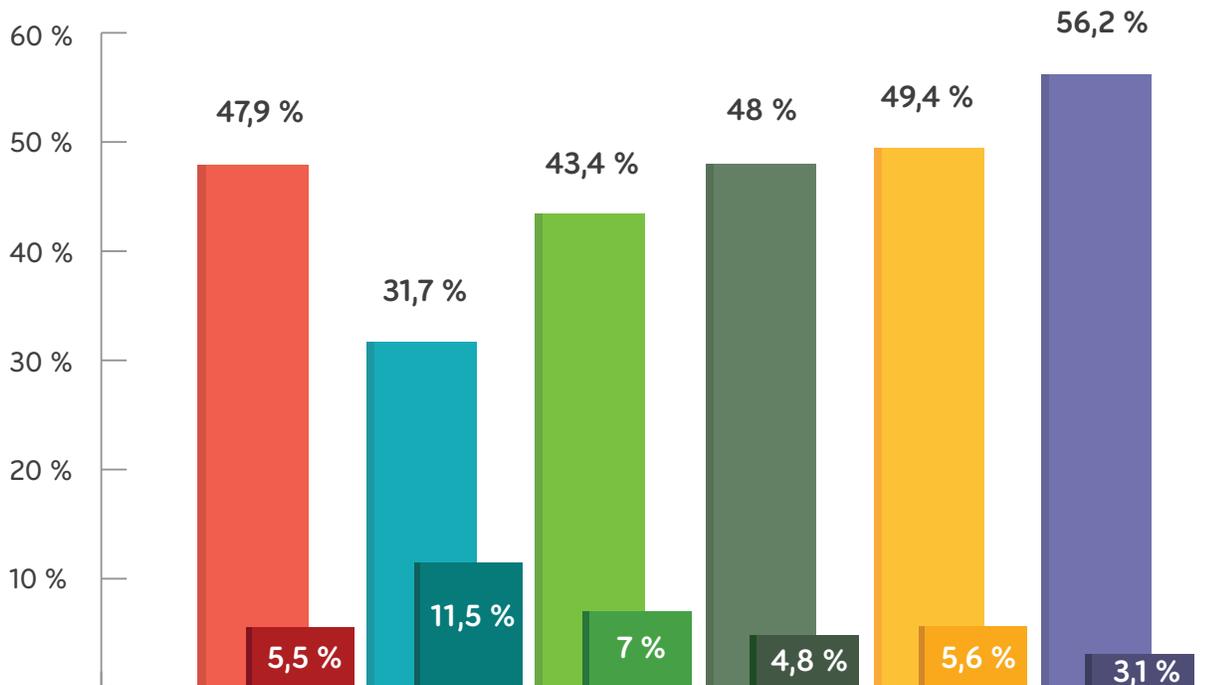
IMPORTANTES DIFFÉRENCES RÉGIONALES

La concentration et la distribution de la richesse varient de manière importante entre les différentes régions du pays. La concentration de la richesse chez le décile le plus riche est plus importante en Colombie-Britannique où elle se chiffre à 56,2 %, et moins importante au Canada atlantique (31,7 %) et au Québec (43,4 %).

Dans l'ensemble, à la fois le Canada atlantique et le Québec ont des distributions plus équitables de la richesse selon les déciles comparativement aux Prairies, à l'Ontario et à la Colombie-Britannique (voir les Tableaux en annexe). L'Alberta domine les chiffres sur l'inégalité dans les Prairies en raison de sa forte part de la population de cette région¹⁰.

Dans toutes les régions sauf dans les provinces de l'Atlantique, la moitié la plus pauvre de la population détenait moins de 10 % de toute la richesse. Dans la plupart des régions, ce groupe détenait en fait moins de 6 % de la richesse (voir Tableau 4).

TABLEAU 4 – DISTRIBUTION DE LA RICHESSE POUR LE 10 % LE PLUS RICHE ET LA MOITIÉ DES CANADIENS LES MOINS RICHES, 2012



- Canada (décile le plus riche)
- Canada (50 % le moins riche)
- Canada atlantique (décile le plus riche)
- Canada atlantique (50 % le moins riche)
- Québec (décile le plus riche)
- Québec (50 % le moins riche)
- Ontario (décile le plus riche)
- Ontario (50 % le moins riche)
- Prairies (décile le plus riche)
- Colombie-Britannique (décile le plus riche)
- Colombie-Britannique (50 % le moins riche)

CONCLUSION

Les 10 % des Canadiens les plus riches détiennent près de la moitié de toute la richesse du pays. Lorsque l'on étudie cette concentration, en parallèle avec l'écart entre les 10 % les plus riches et les plus pauvres de la population, ou l'écart entre les 10 % les plus riches et les 50 % les moins riches, il est évident qu'une profonde inégalité de la richesse demeure une importante caractéristique de la société canadienne.

Comme l'a souligné Ed Broadbent dans le rapport de 2012 de l'Institut intitulé « Vers un Canada plus juste » : « la politique démocratique, au mieux, consiste à choisir dans quelle sorte de société nous désirons vivre. » En ce qui concerne l'inégalité, les choix politiques que nous faisons ont un très grand impact¹¹.

NOTES

1. Voir: Wolfson, Michael, Mike Veall et Neil Brooks. *Piercing the Veil – Private Corporations and the Income of the Affluent*. Université de Waterloo.

https://uwaterloo.ca/school-of-accounting-and-finance/sites/ca.school-of-accounting-and-finance/files/uploads/files/wolfson-brooks-veall_-_incomes_of_affluent.pdf

2. Voir: Osberg, Lars. *A Quarter Century of Inequality in Canada: 1981 – 2006*. Canadian Centre for Policy Alternatives. Avril, 2008.

http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/national_office_pubs/2008/quarter_century_of_inequality.pdf

3. Adaptée de l'Enquête sur la sécurité financière, 1999, 2005, 2012. Ceci ne représente aucune approbation pour ce document de la part de Statistique Canada.

4. Voir par exemple de récents articles de la presse concernant la croissance de la valeur nette des Canadiens, basés sur une étude d'Environics Analytics :

<http://www.ottawacitizen.com/business/Canadians+worth+eight+cent+rebounding+we+ll+from+downturn/10108541/story.html> and <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/rise-in-asset-values-push-up-canadians-wealth/article19983236/>

5. Toutes les données dans ce rapport parviennent de: Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999, 2005, 2012. Reproduit et distribué « tel quel » avec l'autorisation de Statistique Canada.

6. Selon Statistique Canada, « les ménages sont composés d'une famille économique (un groupe de deux personnes ou plus qui vivent sous le même toit et son liées entre elles par sang, mariage, droit civil ou adoption) et de personnes seules (personnes vivants seules ou avec d'autres personnes avec lesquelles elles n'ont aucun lien). » [Traduction] De plus, Statistique Canada spécifie que « l'ESF fournit une image d'ensemble de la valeur nette des Canadiens. L'information recueillie concerne la valeur de tous les actifs financiers et non-financiers principaux, et des dettes reliées à l'hypothèque, aux véhicules, aux cartes de crédits, aux dettes étudiantes et aux autres dettes. On peut penser à la valeur nette d'une famille comme étant l'argent qu'il lui resterait si elle vendait tous ses actifs et remboursait toutes ses dettes. »

7. Statistique Canada. Gouvernement du Canada. « Enquête sur la sécurité financière – 2012. »

<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/140225/dq140225b-fra.htm>

8. Même si autrefois Statistique Canada publiait des données concernant le 1 % le plus riche, l'agence a refusé de fournir des données sur la part de richesse du 1 % le plus riche dans son Enquête sur la sécurité financière, citant des raisons de confidentialité. Voir, par exemple : Morissette, René et Xuelin Zhang. Inégalité de la richesse : second regard. Statistique Canada. L'emploi et le revenu en perspective. Vol. 7, no. 12. Décembre 2006.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/11206/9543-fra.htm>

9. Voir: Osberg, Lars. *A Quarter Century of Inequality in Canada: 1981 – 2006*. Canadian Centre for Policy Alternatives. Avril, 2008.

https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/national_office_pubs/2008/quarter_century_of_inequality.pdf

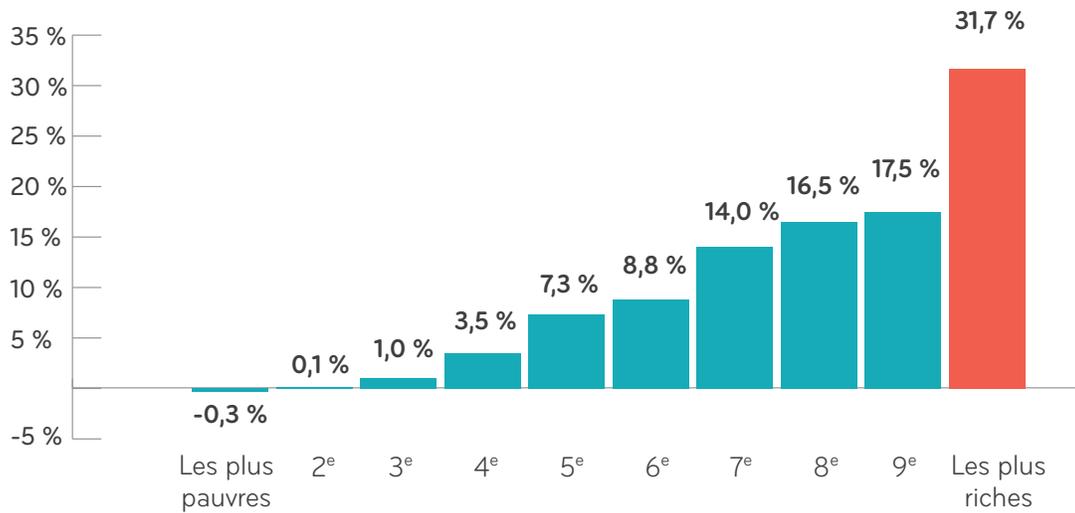
10. Selon les données de recensement les plus récentes, la population de l'Alberta est de 3 645 257. La population du Manitoba est de 1 208 268 et celle de la Saskatchewan de 1 033 381. Voir :

<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-pr-fra.cfm?Lang=Fra&GK=PR&GC=48>

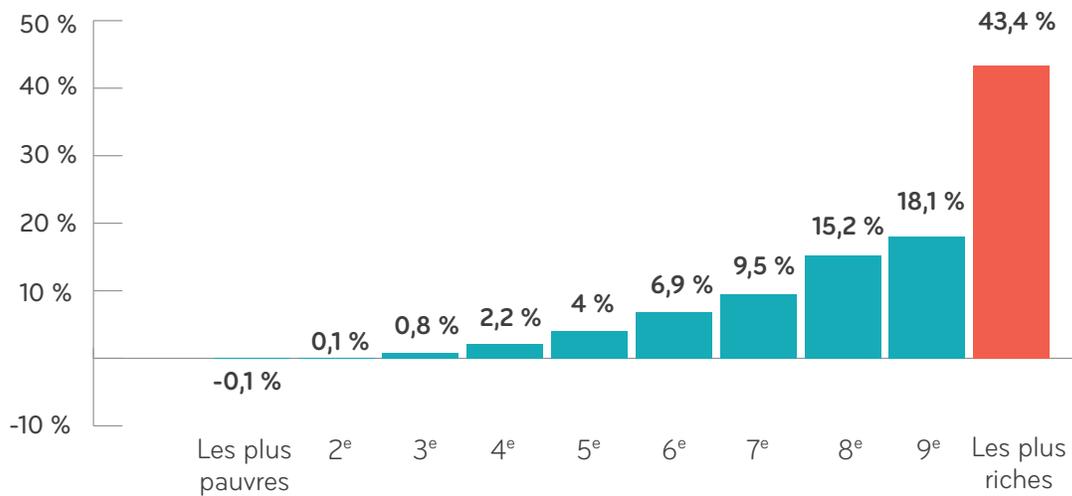
11. Pour une discussion détaillée de la façon dont les choix politiques du Gouvernement du Canada ont augmenté l'inégalité, voir : Banting, Keith et John Myles. (Éditeurs). (2013) "Inequality and the Fading of the Redistributive Politics." Vancouver: UBC Press.

APPENDICE

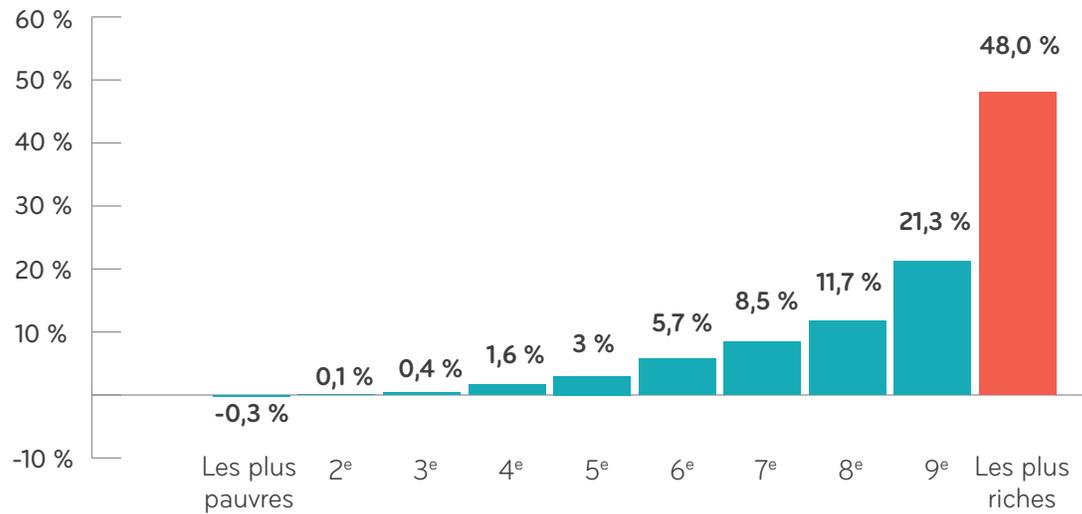
DISTRIBUTION DE LA RICHESSE AU CANADA ATLANTIQUE PAR DÉCILE, 2012



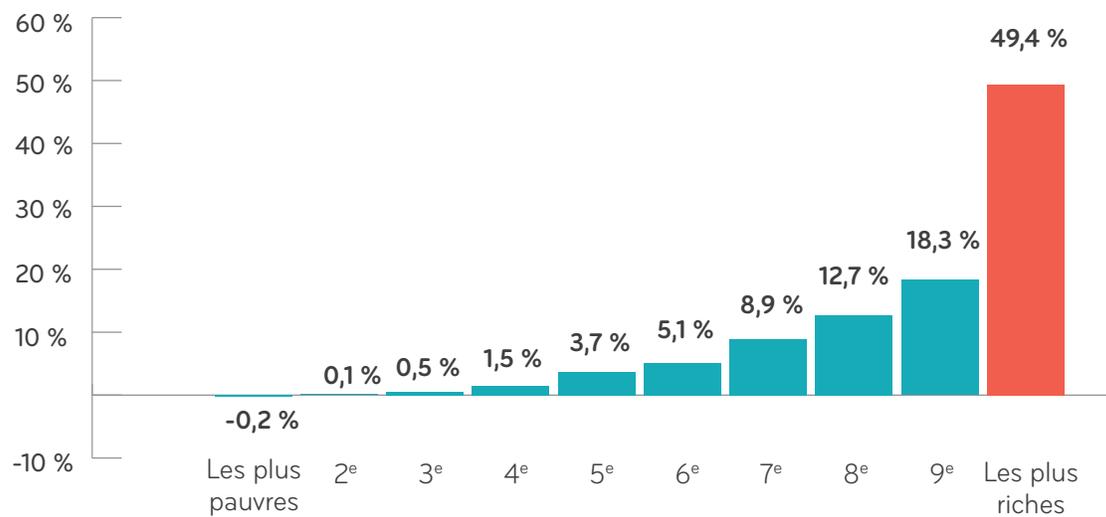
DISTRIBUTION DE LA RICHESSE AU QUÉBEC PAR DÉCILE, 2012



DISTRIBUTION DE LA RICHESSE EN ONTARIO PAR DÉCILE, 2012



DISTRIBUTION DE LA RICHESSE AUX PRAIRIES PAR DÉCILE, 2012



DISTRIBUTION DE LA RICHESSE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE PAR DÉCILE, 2012

